



## MODALITÉS OPÉRATIONNELLES DU SOUTIEN DE LA DIRCOFI CAMPAGNE IR

Dates de la campagne IR (cf annonces du Ministre le 31 mars dernier):

- ▶ ouverture des services en ligne le 20 avril
- ▶ date limite des déclarations « papier » le 12 juin
- ▶ dates limites internet :
  - départements 01 à 19 : 4 juin
  - départements 20 à 54 : 8 juin
  - départements 55 à 976 (donc DOM compris) : 11 juin

Le choix de ces dates a été fait (décaler d'une dizaine de jours l'entrée en campagne et de reporter la fin de campagne au 12 juin en étalant la charge qu'elle représente) pour permettre aux usagers de bénéficier de leur remboursement éventuel de trop-perçu à l'été, de leur avis d'impôt sur le revenu à la rentrée et de l'actualisation de leur taux de prélèvement en septembre.

En période de confinement, **il n'y aura pas d'accueil du public** au titre de la campagne IR (sauf cas de nécessité absolue, comme actuellement, en accueil sur rendez-vous).

Le nombre d'appels téléphoniques et de courriels sera certainement plus important. C'est pourquoi, les DIRCOFI ont été sollicitées pour apporter leur soutien aux directions territoriales.

**A la Dircofi Nord**, suite au recensement effectué le 2 avril dernier, ce sont 197 agents qui se sont portés volontaires pour participer à la campagne IR (pour répondre soit par téléphone soit par mail).

Sur ces 197 volontaires, il a été décidé de retenir :

- 18 personnes (y compris des chefs de service) pour venir en soutien de la prise d'appels téléphoniques.

N'ont été retenus que les agents volontaires qui, compte-tenu des exigences de la relation usagers en direct, disposent d'une expérience avérée en fiscalité des particuliers et d'un cadre de vie personnel permettant la prise d'appels à domicile;

- 75 personnes (y compris des chefs de service) pour assurer le soutien au traitement des mails.

A ce stade, ce sont donc 93 personnes mobilisées.

3 chefs de service pourront assurer le cas échéant des visas de mails ou d'éventuels contre-appels.

La Direction précise que cette présélection parmi les volontaires vise à apporter le meilleur service possible à l'utilisateur, tout en préservant les conditions de vie au travail des agents volontaires et en gardant des collaborateurs disponibles pour apporter de l'aide aux directions territoriales sur la problématique du fonds de soutien aux entreprises.

**Modalités pratiques et techniques :**

Il est d'ores et déjà acté que :

- le numéro de téléphone de l'agent ou son adresse mail seront systématiquement masqués (qu'il s'agisse de coordonnées personnelles ou professionnelles)
  
- les agents participants au renfort pour la campagne IR auront accès à toute la documentation utile.

Cependant, de nombreux détails pratiques doivent encore être définis.